



05/10/2015

Communiqué de presse

Création de la 1ère commune nouvelle en Loire-Atlantique

« Villeneuve-en-Retz »

Henri-Michel Comet, préfet de la Loire-Atlantique, a créé le 30 septembre 2015 la première commune nouvelle de Loire-Atlantique en application de la loi du 16 mars 2015.

A compter du 1^{er} janvier 2016, la commune nouvelle, dénommée Villeneuve-en-Retz, est constituée des actuelles communes de Bourgneuf-en-Retz et Fresnay-en-Retz (canton de Machecoul, arrondissement de Saint-Nazaire), qui deviennent des communes déléguées.

Son chef-lieu est fixé au chef-lieu de l'ancienne commune de Bourgneuf-en-Retz.

La population de la commune nouvelle s'établit à 4 823 habitants pour la population totale (nombres en vigueur au 1^{er} janvier 2015).

La création de cette commune nouvelle lui permet de bénéficier d'avantages financiers prévus par la loi : majoration de 5 % de la dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire) pendant trois ans, exonération de la contribution au redressement des finances publiques. Elle bénéficiera également d'un soutien prioritaire de l'Etat pour ses projets par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service de la communication interministérielle (SCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr

[@Prefet44](#)